

Monsieur Yvon TROADEC,
Ingénieur territorial I.N.A.O.
Forum Courtine
610 Ave du Grand Gigognan B.P. 60912
84090 AVIGNON CEDEX 9

N/Réf : 2017-131 / FG-LJ-PP

Avignon, le 11 septembre 2017

***OBJET : Renonciation à notre demande de constitution
de VCI 2017 pour les appellations Côtes du Rhône et
Côtes du Rhône Villages (avec et sans NG) rouges***

Monsieur l'Ingénieur territorial,

Par courrier du 18 juillet dernier, nous vous avons adressé pour la récolte 2017 nos propositions de rendements et VCI pour les appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages (cf copie dudit courrier ci-joint).

Or, compte tenu des prévisions de récolte extrêmement faibles qui s'annoncent (de l'ordre de -20% à -30%), nous nous voyons dans l'obligation de devoir renoncer à notre demande de V.C.I. afin être en phase avec la réalité de la récolte 2017 et afin d'assurer une certaine crédibilité du dispositif.

Nous vous informons donc par la présente que nous retirons notre demande de VCI pour la récolte 2017 concernant les appellations CDR rouge et CDR Villages (avec et sans nom géographique) rouge.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ingénieur territorial, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président,
Philippe PELLATON



SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS RÉUNIS DES CÔTES DU RHÔNE

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION C.D.R. ET C.D.R. VILLAGES

6, rue des 3 Faucons. CS 60093. 84918 Avignon Cedex 9. Tél. 04 90 27 24 24. Fax 04 90 85 26 83.

E-mail : syndicat-cotesdurhone@syndicat-cotesdurhone.com | Site Internet <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>